

Action de mobilisation vers l'emploi (étape emploi) - Subvention au Comité de Quartier Saint-Ferjeux

M. l'Adjoint FUSTER, Rapporteur : Depuis plusieurs années, le Comité de Quartier Saint-Ferjeux conduit une action qui vise à remobiliser les personnes les plus en difficulté dans leur insertion professionnelle. A côté d'un chantier d'insertion permanent et d'une fonction de référent du réseau emploi du quartier, cette aide spécifique complète un dispositif de prise en charge des personnes dans leur parcours vers l'emploi. Ce dispositif dans son application relève des critères du Contrat de Ville.

Les ateliers de mobilisation appelés «étape emploi» accueillent annuellement environ 140 personnes. La plupart des ces personnes ne vivent que grâce aux minima- sociaux et accusent de lourds handicaps qui entravent l'insertion sociale et professionnelle. L'engagement du Comité de Quartier a prouvé son efficacité sur cette forme de prise en charge.

Le budget global de l'action s'élève à 21 350 € par an. La Ville est sollicitée pour un montant de 3 100 €.

Sur avis favorable unanime de la Commission Développement Local, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le versement d'une subvention de 3 100 € qui sera prélevée sur le compte 65.90/6574 CS 30200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte la proposition qui lui est soumise.

M. BAUD, M. CYPRIANI, M. MONNEUR n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 26 septembre 2006.